

LA CONFÉRENCE DE LONDRES. — LE RETOUR DE M. BASLY. — L'ACCIDENT DE LA GARE D'ORSAY

# EXCELSIOR

Huitième année. — N° 2.460. — 10 centimes.

Le plus court croquis m'en dit plus long qu'un long rapport. — NAPOLÉON.

Vendredi  
10  
AOUT  
1917

RÉDACTION : 20, rue d'Enghien, Paris  
Téléphone : Gutenberg 02.73 - 02.75 - 15.00  
ADMINISTRATION : 88, av. des Champs-Elysées  
Téléphone : Wagram 57.44 et 57.45 :: ::  
Adresse télégraphique : EXCEL-PARIS  
TARIF DES ABONNEMENTS :  
France... 3 mois, 10 fr.; 6 mois, 18 fr.; 1 an, 35 fr.  
Etranger... 3 mois, 20 fr.; 6 mois, 36 fr.; 1 an, 70 fr.  
PUBLICITÉ : 11, Bd des Italiens. — Tél. : Cent. 80-88  
PIERRE LAFITTE, FONDATEUR ::

LA CONFÉRENCE DE LONDRES VIENT DE SE TERMINER



M. RIBOT REÇU À LA GARE DE CHARING-CROSS. — DE GAUCHE À DROITE : LORD CECIL, M. BALFOUR, M. RIBOT, LE GÉNÉRAL SMUTS ET LORD DERBY



M. LLOYD GEORGE PRONONÇANT SON DISCOURS AU QUEEN'S HALL. — A GAUCHE (1), M. SONNINO, QUI PARLA AUSSI; A DROITE (2), M. PACHITCH  
La conférence interalliée de Londres vient de se terminer sur un accord complet. La France était représentée par MM. Ribot, Painlevé, Thierry, Albert Thomas, le général Foch et M. de Margerie. Voici M. Balfour recevant M. Ribot à Charing-Cross. Au-dessous, M. Lloyd George, premier ministre, prononçant un important discours au Queen's Hall, le 4 août. A gauche, se tient M. Sonnino, ministre des Affaires étrangères d'Italie, qui prit la parole en anglais; à droite, M. Pachitch, président du Conseil de Serbie.

LES ALLIÉS DEVRAIENT, A SON GRÉ,  
PROCÉDER PLUS FRÉQUEMMENT  
A DES ÉCHANGES DE VUES

NOS MINISTRES A LONDRES

De gauche à droite : M. THIERRY (au second plan) et M. DE FLEURIAN ; M. SONNINO, causant avec le général FOCH ; M. PAINLEVÉ en chapeau mou, et un délégué anglais.

Mardi et mercredi s'est tenue, à Londres, la nouvelle conférence des Alliés dont la réunion avait été décidée à la conférence de Paris.

Les 25 et 26 juillet, les questions balkaniques dans leurs rapports avec la guerre avaient été examinées par les délégués des puissances de l'Entente qui ont, dans les Balkans, des intérêts politiques et militaires. Les décisions générales qui avaient été prises alors devaient être complétées par des mesures techniques dont le règlement a demandé un certain temps. Ainsi s'explique cette double conférence sur un objet unique. Cette fois, cependant, seules l'Angleterre, la France, l'Italie et la Russie étaient représentées.

La présence à Londres des ministres des Affaires étrangères de France et d'Italie, M. Ribot et M. Sonnino, suffit d'ailleurs à indiquer qu'il ne s'est pas agi d'une simple conférence d'enregistrement et que des questions importantes ont été traitées, quoique aucune déclaration n'ait été faite à l'issue des séances.

On en est donc réduit à faire un certain nombre d'hypothèses sur les sujets qui ont pu être abordés, en dehors des problèmes militaires. Par exemple, d'après les journaux anglais, il a été question de la conférence socialiste de Stockholm contre laquelle une opposition très forte s'est manifestée.

D'autre part, entre la réunion de Paris et celle de Londres, un fait nouveau s'est produit : le manifeste de Corfou, contresigné par M. Pachitch, et qui fixe les bases de l'union serbo-croato-slovène. Ce programme d'avenir de tous les Yougo-Slaves, y compris ceux d'Autriche-Hongrie, désireux de fonder un Etat unique, a causé en Italie une certaine émotion pour la raison que l'unité serbo-croate pose une question d'équilibre dans l'Adriatique. La presse italienne s'est beaucoup occupée de cette affaire, en grande partie, d'ailleurs, dans un esprit de conciliation. On peut présumer que M. Sonnino en aura parlé à la conférence dans le même esprit.

Il est à noter, à ce propos, qu'au déjeuner qui a eu lieu mercredi à la société serbe de Londres, M. Lloyd George a pris la parole et affirmé avec une force nouvelle que l'Angleterre s'engageait à restaurer la Serbie.

Enfin les délégués des Alliés, avant de se séparer, ont été unanimes à penser qu'il importait d'assurer entre eux des échanges de vues fréquents afin de donner à leur action concertée toute l'efficacité qui convient pour la conduite de la guerre. A défaut d'un comité permanent, dont la réalisation a été reconnue impossible, rien ne sera plus désirable que ces rendez-vous réguliers et fréquents. Jusqu'ici, ce voeu, souvent exprimé, était resté platonique. Il serait à souhaiter qu'après la conférence de Londres il reçue une sanction. — J. B.

La conférence des gouvernements alliés, commencée mardi à Londres, s'est terminée mercredi après-midi.

M. Ribot, qui avait d'abord été nommé à l'Angleterre, avait fait visite dimanche au roi des Belges, et rentré hier matin à Paris, avec MM. Painlevé, Albert Thomas, Thierry, et le général Foch.

En outre, plusieurs entretiens ont eu lieu, en dehors des séances officielles, entre MM. Ribot, Lloyd George, Sonnino et les membres du « War Cabinet » britannique.

M. Sonnino est revenu à Paris avec M. Ribot. Il va continuer son voyage pour rentrer à Rome.

Les puissances alliées étaient représentées à la conférence de Londres par les personnalités suivantes :

La France, par MM. Ribot, président du conseil, ministre des Affaires étrangères ; Painlevé, ministre de la Guerre ; Thierry, ministre des Finances ; Albert Thomas, ministre de l'Armement, assisté du général Foch, chef de l'état-major général de l'armée, et de M. de Margerier, directeur des affaires politiques au ministère des Affaires étrangères.

La Grande-Bretagne, par M. Lloyd George et les membres du War Cabinet : M. Bonar Law, lord Minto, lord Curzon, sir Edward Carson, M. Henderson, ainsi que par M. Balfour, ministre des Affaires étrangères, et lord Derby, ministre de la Guerre, assistés du général Robertson, chef de l'état-

Stockholm  
DU VOTE DES TRAVAILLISTES  
BRITANNIQUES, QUI AURA LIEU  
AUJOURD'HUI, DÉPEND LE SORT  
DE LA CONFÉRENCE

LONDRES, 9 août. — La conférence du parti ouvrier britannique, qui se réunira demain à Londres pour discuter la question de la participation des Anglais à la conférence de Stockholm, sera, très certainement, un événement d'une importance considérable.

Les débats de Stockholm ne pourraient pas avoir lieu si les ouvriers anglais refusaient, tout comme les ouvriers belges l'ont fait, d'accepter l'invitation du comité socialiste hollandais-scandinave.

Il sera probablement impossible, jusqu'au moment du vote, de prévoir le résultat de la conférence de Londres. La majorité pour ou contre Stockholm sera certainement très faible.

Un très fort mouvement contre toute participation à cette conversation s'est dessiné, ces derniers jours, dans le monde ouvrier anglais.

Son intensité s'accroît au fur et à mesure qu'il approche le moment de prendre une décision. Bien des gens, autrefois favorables au projet de Stockholm, déclarent que la récente offensive allemande contre la Russie a ruiné tout espoir d'une discussion utile entre les socialistes des nations belligérantes.

La situation internationale a changé depuis que le Soviet de Petrograd a lancé son



M. O'GRADY

appel. La conférence travailliste de Londres sera invitée demain à tenir compte de cette modification.

Dans le « Daily Chronicle », le député ouvrier James O'Grady, qui fit au printemps un séjour de plusieurs semaines en Russie, expose avec précision les raisons pour lesquelles ses camarades anglais doivent refuser l'invitation de Stockholm.

« Nous ne saurons gagner, dit-il, à aller là-bas. Le résultat de cette conférence ne serait certainement pas un profit, mais une perte. Je fais appel à tous mes amis et leur demande de se rendre compte de la gravité de ce problème. »

« La guerre ne traversa jamais, depuis son début, une phase plus critique. L'idole devant laquelle le peuple allemand s'est courbé pendant cinquante ans commence à chanter. Si notre démarche contribuait à la redresser, à la consolider pour un temps, nous aurions commis un crime envers la démocratie et le monde. »

## GRAVE ACCIDENT A LA GARE DU QUAI D'ORSAY

Un train de banlieue est télescopé par une rame de l'express de Toulouse  
On compte trois morts et onze blessés.

Deux cadavres ont pu être identifiés. Ce sont ceux de :

M. Gaston Delys, seize ans, 28, rue Chevral, à Choisy-le-Roi ;

M. Alfred Blondel, trente-deux ans, employé au Crédit Lyonnais, domicilié 39, Grande-Rue, à Athis-Mons.

Le troisième est celui d'une jeune femme, taille 1 m. 60, de mise modeste, vêtue d'une robe en cotonnade à damiers noirs et blancs, chaussée de souliers bas. Son lingot est marqué de l'initiale M. On n'a trouvé sur elle aucun papier.

Voici les noms des blessés :

MM. André Millet, 41 ans, commis des P.T.T., de Choisy-le-Roi ; Victor Josez, 38 ans, homme d'équipe, 95, rue Chevral, Paris.

Le corps de l'ingénier Eugène Boulet, 68 ans, bijoutier, villa d'Ormesson, à Choisy-le-Roy ; Antoine Bonomi, 58 ans, homme de peine, 14, rue de l'Épinette, à Choisy-le-Roy ; Gérard Boulangé, 20 ans, 150, rue de Belleville, à Choisy-le-Roy ; Henri Courbès, 46 ans, 189, rue Faidherbe, mobilisé à la 20<sup>e</sup> section d'état-major ; Eugène Patureau, 29 ans, sous-chef du service électrique à la gare d'Austerlitz, domicilié à Vitry ; Guibert, 11, rue Condorcet, à Vitry ; Antoine Bourdoules, chef de train, à Vitry ; Pierre Charlton, 54 ans, 102, avenue Caroline-Thérèse, à Villeneuve-le-Roi, et Marcel Dezaymard, 33, rue de la Bataille de l'Yser, à Paris.

Le corps de l'ingénier Eugène Boulet, 68 ans, bijoutier, villa d'Ormesson, à Choisy-le-Roy ; Antoine Bonomi, 58 ans, homme de peine, 14, rue de l'Épinette, à Choisy-le-Roy ; Gérard Boulangé, 20 ans, 150, rue de Belleville, à Choisy-le-Roy ; Henri Courbès, 46 ans, 189, rue Faidherbe, mobilisé à la 20<sup>e</sup> section d'état-major ; Eugène Patureau, 29 ans, sous-chef du service électrique à la gare d'Austerlitz, domicilié à Vitry ; Guibert, 11, rue Condorcet, à Vitry ; Antoine Bourdoules, chef de train, à Vitry ; Pierre Charlton, 54 ans, 102, avenue Caroline-Thérèse, à Villeneuve-le-Roi, et Marcel Dezaymard, 33, rue de la Bataille de l'Yser, à Paris.

Le corps de l'ingénier Eugène Boulet, 68 ans, bijoutier, villa d'Ormesson, à Choisy-le-Roy ; Antoine Bonomi, 58 ans, homme de peine, 14, rue de l'Épinette, à Choisy-le-Roy ; Gérard Boulangé, 20 ans, 150, rue de Belleville, à Choisy-le-Roy ; Henri Courbès, 46 ans, 189, rue Faidherbe, mobilisé à la 20<sup>e</sup> section d'état-major ; Eugène Patureau, 29 ans, sous-chef du service électrique à la gare d'Austerlitz, domicilié à Vitry ; Guibert, 11, rue Condorcet, à Vitry ; Antoine Bourdoules, chef de train, à Vitry ; Pierre Charlton, 54 ans, 102, avenue Caroline-Thérèse, à Villeneuve-le-Roi, et Marcel Dezaymard, 33, rue de la Bataille de l'Yser, à Paris.

Le corps de l'ingénier Eugène Boulet, 68 ans, bijoutier, villa d'Ormesson, à Choisy-le-Roy ; Antoine Bonomi, 58 ans, homme de peine, 14, rue de l'Épinette, à Choisy-le-Roy ; Gérard Boulangé, 20 ans, 150, rue de Belleville, à Choisy-le-Roy ; Henri Courbès, 46 ans, 189, rue Faidherbe, mobilisé à la 20<sup>e</sup> section d'état-major ; Eugène Patureau, 29 ans, sous-chef du service électrique à la gare d'Austerlitz, domicilié à Vitry ; Guibert, 11, rue Condorcet, à Vitry ; Antoine Bourdoules, chef de train, à Vitry ; Pierre Charlton, 54 ans, 102, avenue Caroline-Thérèse, à Villeneuve-le-Roi, et Marcel Dezaymard, 33, rue de la Bataille de l'Yser, à Paris.

Le corps de l'ingénier Eugène Boulet, 68 ans, bijoutier, villa d'Ormesson, à Choisy-le-Roy ; Antoine Bonomi, 58 ans, homme de peine, 14, rue de l'Épinette, à Choisy-le-Roy ; Gérard Boulangé, 20 ans, 150, rue de Belleville, à Choisy-le-Roy ; Henri Courbès, 46 ans, 189, rue Faidherbe, mobilisé à la 20<sup>e</sup> section d'état-major ; Eugène Patureau, 29 ans, sous-chef du service électrique à la gare d'Austerlitz, domicilié à Vitry ; Guibert, 11, rue Condorcet, à Vitry ; Antoine Bourdoules, chef de train, à Vitry ; Pierre Charlton, 54 ans, 102, avenue Caroline-Thérèse, à Villeneuve-le-Roi, et Marcel Dezaymard, 33, rue de la Bataille de l'Yser, à Paris.

Le corps de l'ingénier Eugène Boulet, 68 ans, bijoutier, villa d'Ormesson, à Choisy-le-Roy ; Antoine Bonomi, 58 ans, homme de peine, 14, rue de l'Épinette, à Choisy-le-Roy ; Gérard Boulangé, 20 ans, 150, rue de Belleville, à Choisy-le-Roy ; Henri Courbès, 46 ans, 189, rue Faidherbe, mobilisé à la 20<sup>e</sup> section d'état-major ; Eugène Patureau, 29 ans, sous-chef du service électrique à la gare d'Austerlitz, domicilié à Vitry ; Guibert, 11, rue Condorcet, à Vitry ; Antoine Bourdoules, chef de train, à Vitry ; Pierre Charlton, 54 ans, 102, avenue Caroline-Thérèse, à Villeneuve-le-Roi, et Marcel Dezaymard, 33, rue de la Bataille de l'Yser, à Paris.

Le corps de l'ingénier Eugène Boulet, 68 ans, bijoutier, villa d'Ormesson, à Choisy-le-Roy ; Antoine Bonomi, 58 ans, homme de peine, 14, rue de l'Épinette, à Choisy-le-Roy ; Gérard Boulangé, 20 ans, 150, rue de Belleville, à Choisy-le-Roy ; Henri Courbès, 46 ans, 189, rue Faidherbe, mobilisé à la 20<sup>e</sup> section d'état-major ; Eugène Patureau, 29 ans, sous-chef du service électrique à la gare d'Austerlitz, domicilié à Vitry ; Guibert, 11, rue Condorcet, à Vitry ; Antoine Bourdoules, chef de train, à Vitry ; Pierre Charlton, 54 ans, 102, avenue Caroline-Thérèse, à Villeneuve-le-Roi, et Marcel Dezaymard, 33, rue de la Bataille de l'Yser, à Paris.

Le corps de l'ingénier Eugène Boulet, 68 ans, bijoutier, villa d'Ormesson, à Choisy-le-Roy ; Antoine Bonomi, 58 ans, homme de peine, 14, rue de l'Épinette, à Choisy-le-Roy ; Gérard Boulangé, 20 ans, 150, rue de Belleville, à Choisy-le-Roy ; Henri Courbès, 46 ans, 189, rue Faidherbe, mobilisé à la 20<sup>e</sup> section d'état-major ; Eugène Patureau, 29 ans, sous-chef du service électrique à la gare d'Austerlitz, domicilié à Vitry ; Guibert, 11, rue Condorcet, à Vitry ; Antoine Bourdoules, chef de train, à Vitry ; Pierre Charlton, 54 ans, 102, avenue Caroline-Thérèse, à Villeneuve-le-Roi, et Marcel Dezaymard, 33, rue de la Bataille de l'Yser, à Paris.

Le corps de l'ingénier Eugène Boulet, 68 ans, bijoutier, villa d'Ormesson, à Choisy-le-Roy ; Antoine Bonomi, 58 ans, homme de peine, 14, rue de l'Épinette, à Choisy-le-Roy ; Gérard Boulangé, 20 ans, 150, rue de Belleville, à Choisy-le-Roy ; Henri Courbès, 46 ans, 189, rue Faidherbe, mobilisé à la 20<sup>e</sup> section d'état-major ; Eugène Patureau, 29 ans, sous-chef du service électrique à la gare d'Austerlitz, domicilié à Vitry ; Guibert, 11, rue Condorcet, à Vitry ; Antoine Bourdoules, chef de train, à Vitry ; Pierre Charlton, 54 ans, 102, avenue Caroline-Thérèse, à Villeneuve-le-Roi, et Marcel Dezaymard, 33, rue de la Bataille de l'Yser, à Paris.

Le corps de l'ingénier Eugène Boulet, 68 ans, bijoutier, villa d'Ormesson, à Choisy-le-Roy ; Antoine Bonomi, 58 ans, homme de peine, 14, rue de l'Épinette, à Choisy-le-Roy ; Gérard Boulangé, 20 ans, 150, rue de Belleville, à Choisy-le-Roy ; Henri Courbès, 46 ans, 189, rue Faidherbe, mobilisé à la 20<sup>e</sup> section d'état-major ; Eugène Patureau, 29 ans, sous-chef du service électrique à la gare d'Austerlitz, domicilié à Vitry ; Guibert, 11, rue Condorcet, à Vitry ; Antoine Bourdoules, chef de train, à Vitry ; Pierre Charlton, 54 ans, 102, avenue Caroline-Thérèse, à Villeneuve-le-Roi, et Marcel Dezaymard, 33, rue de la Bataille de l'Yser, à Paris.

Le corps de l'ingénier Eugène Boulet, 68 ans, bijoutier, villa d'Ormesson, à Choisy-le-Roy ; Antoine Bonomi, 58 ans, homme de peine, 14, rue de l'Épinette, à Choisy-le-Roy ; Gérard Boulangé, 20 ans, 150, rue de Belleville, à Choisy-le-Roy ; Henri Courbès, 46 ans, 189, rue Faidherbe, mobilisé à la 20<sup>e</sup> section d'état-major ; Eugène Patureau, 29 ans, sous-chef du service électrique à la gare d'Austerlitz, domicilié à Vitry ; Guibert, 11, rue Condorcet, à Vitry ; Antoine Bourdoules, chef de train, à Vitry ; Pierre Charlton, 54 ans, 102, avenue Caroline-Thérèse, à Villeneuve-le-Roi, et Marcel Dezaymard, 33, rue de la Bataille de l'Yser, à Paris.

Le corps de l'ingénier Eugène Boulet, 68 ans, bijoutier, villa d'Ormesson, à Choisy-le-Roy ; Antoine Bonomi, 58 ans, homme de peine, 14, rue de l'Épinette, à Choisy-le-Roy ; Gérard Boulangé, 20 ans, 150, rue de Belleville, à Choisy-le-Roy ; Henri Courbès, 46 ans, 189, rue Faidherbe, mobilisé à la 20<sup>e</sup> section d'état-major ; Eugène Patureau, 29 ans, sous-chef du service électrique à la gare d'Austerlitz, domicilié à Vitry ; Guibert, 11, rue Condorcet, à Vitry ; Antoine Bourdoules, chef de train, à Vitry ; Pierre Charlton, 54 ans, 102, avenue Caroline-Thérèse, à Villeneuve-le-Roi, et Marcel Dezaymard, 33, rue de la Bataille de l'Yser, à Paris.

Le corps de l'ingénier Eugène Boulet, 68 ans, bijoutier, villa d'Ormesson, à Choisy-le-Roy ; Antoine Bonomi, 58 ans, homme de peine, 14, rue de l'Épinette, à Choisy-le-Roy ; Gérard Boulangé, 20 ans, 150, rue de Belleville, à Choisy-le-Roy ; Henri Courbès, 46 ans, 189, rue Faidherbe, mobilisé à la 20<sup>e</sup> section d'état-major ; Eugène Patureau, 29 ans, sous-chef du service électrique à la gare d'Austerlitz, domicilié à Vitry ; Guibert, 11, rue Condorcet, à Vitry ; Antoine Bourdoules, chef de train, à Vitry ; Pierre Charlton, 54 ans, 102, avenue Caroline-Thérèse, à Villeneuve-le-Roi, et Marcel Dezaymard, 33, rue de la Bataille de l'Yser, à Paris.

Le corps de l'ingénier Eugène Boulet, 68 ans, bijoutier, villa d'Ormesson, à Choisy-le-Roy ; Antoine Bonomi, 58 ans, homme de peine, 14, rue de l'Épinette, à Choisy-le-Roy ; Gérard Boulangé, 20 ans, 150, rue de Belleville, à Choisy-le-Roy ; Henri Courbès, 46 ans, 189, rue Faidherbe, mobilisé à la 20<sup>e</sup> section d'état-major ; Eugène Patureau, 29 ans, sous-chef du service électrique à la gare d'Austerlitz, domicilié à Vitry ; Guibert, 11, rue Condorcet, à Vitry ; Antoine Bourdoules, chef de train, à Vitry ; Pierre Charlton, 54 ans, 102, avenue Caroline-Thérèse, à Villeneuve-le-Roi, et Marcel Dezaymard, 33, rue de la Bataille de l'Yser, à Paris.

Le corps de l'ingénier Eugène Boulet, 68 ans, bijoutier, villa d'Ormesson, à Choisy-le-Roy ; Antoine Bonomi, 58 ans, homme de peine, 14, rue de l'Épinette, à Choisy-le-Roy ; Gérard Boulangé, 20 ans, 150, rue de Belleville, à Choisy-le-Roy ; Henri Courbès, 46 ans, 189, rue Faidherbe, mobilisé à la 20<sup>e</sup> section d'état-major ; Eugène Patureau, 29 ans, sous-chef du service électrique à la gare d'Austerlitz, domicilié à Vitry

# BERLIN SANS CAFÉS NI RESTAURANTS

Les Berlinois sont dans le désespoir. Sous l'ordre qu'ils auraient contrevenu aux arrêtés et ordonnances sur le ravitaillement, l'administration militaire procède à la fermeture méthodique de la plupart des cafés et restaurants de la capitale allemande.

Ce fut d'abord le restaurant « Rudolf Dressel », situé Unter den Linden, dont le propriétaire, Heinrich Fuchs, bien que fournisseur de la cour, n'a pas échappé à la rigueur de l'administration.

Puis vint le tour du « Wiener Schloss Restaurant », obligé de fermer dans les vingt-quatre heures.

Cela se passait, d'après le *Vorwaerts*, le 28 juillet dernier.

Le lendemain, le « Karl Hiller », situé également Unter den Linden, demeuraient clos par ordre supérieur.

Le « Willy Weinstuben » suivait, le 31 juillet, l'exemple de ses frères, et, en dehors de ces grandes maisons, soixante-sept établissements plus modestes cessaien, par ordre, leur commerce.

Alarmés de ces mesures, quelques propriétaires, comme, par exemple, celui du restaurant « Stadt Berlin », ont préféré prendre les devants et ont mis la clé sous la porte.

On imaginait que les rigueurs allaient cesser quand, il y a deux jours, l'administration décrète, pour la date du 10 août, la fermeture de cinq des plus grands établissements berlinois : le « Viktoria Café », le « Linden Restaurant », le « Viktoria Diele », le « Viktoria Restaurant » et le « Richard Diele ».

Le désespoir des Berlinois s'accroît de jour en jour, car les cinq établissements privés centralisaient la plus grande partie de la vie extérieure de la capitale.

Le « Viktoria Café » surtout était le rendez-vous des politiciens et des intellectuels plus en vue.

Autrefois de pareilles mesures auraient passé, sinon inaperçues, tout au moins sans protestations ; on les aurait acceptées sans réservation, comme une nécessité inévitables, comme un ordre devant lequel il fallait s'incliner : l'ordre militaire.

Mais les temps ont changé, ce qui permet au *Berliner Tageblatt* de commenter ainsi la nouvelle :

« L'administration militaire n'y va pas de main morte, il faut l'avouer. Toutefois, ces mesures, peut-être justes mais vraiment par trop draconiennes, commencent à agacer considérablement la population civile qui n'y est pour rien et qui se trouve frappée. Nous ne saurons trop conseiller la prudence et le doigté aux autorités militaires. La patience du public a une limite. »

## La grève des cheminots ajournée en Espagne

MADRID, 9 août. — Au cours d'une réunion tenue hier soir dans la Maison du Peuple, les délégués des cheminots, estimant que le gouvernement se montre favorable aux intérêts ouvriers et paraît disposé à exercer une certaine pression sur les compagnies, ont décidé d'annuler la proclamation de grève qui avait été lancée pour le 10 courant.

Il a été entendu que la grève ne serait pas déclarée tant que durerait les pourparlers avec les compagnies, et ce n'est que dans le cas où un accord ne pourraient aboutir entre les deux parties que le comité de grève inviterait les cheminots à cesser le travail. — (Radio.)

## Tous les quotidiens à dix centimes

La commission interministérielle de la presse nous communique la note suivante :

Le ministre de l'Intérieur soumettra ce matin au Conseil des ministres l'arrêté qu'il a pris à la demande de la commission interministérielle de la presse et aux termes duquel les journaux politiques quotidiens devront être vendus au public, à partir du 1<sup>er</sup> septembre prochain, au prix de dix centimes l'exemplaire.

## Prix de vertu de 1917

L'Académie française, dans sa séance d'hier, a voté deux prix de 10.000 francs chacun à MM. François Cannay, à Sallanches (Haute-Savoie), et Firmin Verjat, à Belfort (Saône-et-Loire).

## Le président du Syndicat des mandataires au poisson donne sa démission

Après les manifestations que provoquaient la pénurie de poisson pendant les jours sans viande et la resserre prétempore exagérée de ces derniers temps, voici qu'hier matin des prix particulièrement élevés — très supérieurs à la taxe, ainsi que nous l'annonçons d'autre part — ont déchainé aux Halles un vif mécontentement parmi les acheteurs.

D'autre part, les mandataires qui ont respecté la taxe se sont élevés contre cette hausse qui les oblige à payer à l'expéditeur un prix officiel de vente, sous peine de ne plus recevoir de marchandises.

Des réclamations violentes se sont élevées contre le président des mandataires au poisson, qui a donné sa démission. A la suite de cet incident, le syndicat a décidé sa dissolution.

## La viande de porc taxée par les charcutiers

La délégation des syndics de la chambre syndicale de la charcuterie a tenu, hier, une réunion à laquelle assistaient le président et le vice-président des commissionnaires en bestiaux.

D'un commun accord, il a été décidé de limiter le prix de vente des porcs sur le marché. Le prix-limite fixé est de : pour le mort, 185 fr. ; les 50 kilos : 370 francs les 100 kilos vivants.

Cette décision va être portée sans retard à la connaissance de tous les intéressés.

La documentation sur la guerre, la plus complète et la plus exacte, est fournie par la collection d'« *Excelsior* ». Demander conditions spéciales à nos bureaux.

5 HEURES  
DU  
MATIN

DERNIÈRE HEURE 5 HEURES  
DU  
MATIN

UNE INTERVIEW DE M. PAINLEVÉ

## LA NATION FRANÇAISE, DIT-IL, ACCEPTE LA PROLONGATION DE LA GUERRE COMME UN DEVOIR

LONDRES, 9 août. — Avant de partir pour la France, M. Painlevé a accordé une entrevue à M. William Colley de l'*Evening Standard*.

Le ministre français lui déclara que le peuple de France, entraîné dans la guerre par l'agression allemande, se rend de plus en plus compte de la gravité de la situation et c'est plein d'ardeur, sans faux orgueil, mais avec une résolution inébranlable qu'il regarde le début de cette quatrième année de guerre.

La nation française entière accepte la prolongation de la guerre comme un devoir auquel elle doit faire face tant que le conflit n'aura pas été amené au point réclamé par la Liberté et la Justice.

Le fraternité des armées britannique et française est parfaite, admirable. Elles savent que le succès final certain dépend uniquement de leur vaillance, de leur endurance et de celles de leurs alliés.

Très gravement, M. Painlevé continua :

— Ensemble, sans hésitation, soldats anglais et français accableront l'ennemi jusqu'au jour où, triomphants, déposant leurs armes, ils pourront dire : « Notre tâche est finie ; l'ordre et la justice régneront maintenant entre les nations libres. »

Parlant de la participation de l'Amérique, M. Painlevé dit toute l'importance que les Alliés y attachent :

— Ensemble, les armées britannique, américaine et française exercent une pression continue sur l'ennemi avec des coups foudroyants, ébouriffants, à tels intervalles que les hauts commandements jugeront

M. Painlevé ajouta :

— L'ère des difficultés de la Russie passera. Nous devons être calmes, patients, en complet accord pour atteindre le but commun aux Alliés dont la détermination est inflexible.

A une dernière question concernant la durée de la guerre, le ministre répondit :

— La fin n'est pas encore là ! — (Information)

## Les accords secrets de l'ex-roi Constantin

ATHÈNES, 9 août. — Suivant le *Progrès*, le gouvernement déposera à la Chambre une correspondance échangée entre l'ancien roi Constantin et le Kaiser, laquelle se trouve en sa possession.

Il fera aussi connaître toutes les circonstances de l'empêtrant ou avance de quatre-vingts millions de marks consenti par l'Allemagne, somme qui a été transmise par l'intermédiaire de la banque nationale.

La Chambre grecque approuve la loi martiale

ATHÈNES, 9 août. — La Chambre a discuté hier la loi martiale qui a été récemment décretée.

M. Cavallieratos, député de l'opposition a prononcé un discours très violent où il a accusé le gouvernement de vouloir porter atteinte aux libertés du peuple et surtout d'ouvrir l'entrée de la liberté de la tribune.

L'orateur a été rappelé à l'ordre.

M. Venizelos est intervenu alors pour répondre à M. Cavallieratos. Il exposa les raisons qui ont amené le gouvernement à promulguer la loi martiale.

Après avoir rappelé les tendances libérales du gouvernement actuel, M. Venizelos a conclu en ces termes :

« Si les circonstances et les événements l'exigent, je demanderai à la Chambre des pouvoirs dictoriaux. »

## Prix de vertu de 1917

L'Académie française, dans sa séance d'hier, a voté deux prix de 10.000 francs chacun à MM. François Cannay, à Sallanches (Haute-Savoie), et Firmin Verjat, à Belfort (Saône-et-Loire).

## Le président du Syndicat des mandataires au poisson donne sa démission

Après les manifestations que provoquaient la pénurie de poisson pendant les jours sans viande et la resserre prétempore exagérée de ces derniers temps, voici qu'hier matin des prix particulièrement élevés — très supérieurs à la taxe, ainsi que nous l'annonçons d'autre part — ont déchainé aux Halles un vif mécontentement parmi les acheteurs.

D'autre part, les mandataires qui ont respecté la taxe se sont élevés contre cette hausse qui les oblige à payer à l'expéditeur un prix officiel de vente, sous peine de ne plus recevoir de marchandises.

Des réclamations violentes se sont élevées contre le président des mandataires au poisson, qui a donné sa démission. A la suite de cet incident, le syndicat a décidé sa dissolution.

## La viande de porc taxée par les charcutiers

La délégation des syndics de la chambre syndicale de la charcuterie a tenu, hier, une réunion à laquelle assistaient le président et le vice-président des commissionnaires en bestiaux.

D'un commun accord, il a été décidé de limiter le prix de vente des porcs sur le marché. Le prix-limite fixé est de : pour le mort, 185 fr. ; les 50 kilos : 370 francs les 100 kilos vivants.

Cette décision va être portée sans retard à la connaissance de tous les intéressés.

La documentation sur la guerre, la plus complète et la plus exacte, est fournie par la collection d'« *Excelsior* ». Demander conditions spéciales à nos bureaux.

LE QUESTIONNAIRE DE STOCKHOLM

## LES SOCIALISTES REPONDENT QUE L'ALSACE ET LA LORRAINE DOIVENT ÊTRE FRANÇAISES

Les socialistes français, répondant au questionnaire hollandais, viennent de préciser en une motion leur point de vue sur le problème de l'Alsace-Lorraine, qu'ils proclament être française « au nom d'un droit que le temps n'a pas prescrit ». Cette motion dit notamment :

— C'est au nom même du principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes que les socialistes de France affirment, à l'encontre de certains socialistes d'Allemagne, que le problème d'Alsace-Lorraine est ouvert.

— La rupture de l'état de paix, la rupture par conséquent du traité de Francfort, brise par l'Allemagne, puisque c'est elle qui a déclaré la guerre à la France, a naturellement rompu un contrat qui résultait de la force, et que la France n'avait pas cependant essayé de rompre depuis quarante-quatre ans.

— C'est légitimement que la France peut dire : « Rompu le traité de Francfort, rompus ses effets. »

La motion, après avoir rappelé l'adhésion volontaire de l'Alsace et de la Lorraine à la France, en 1790, et la protestation solennelle qui éleveront à Bordeaux, en 1871, contre l'annexion les députés des deux provinces, déclare que « les traités qui suivront la guerre, en rappelant la violation du droit des peuples accomplie en 1871, déclarent que c'est la brutalité de la force qui a

Le Suisse et le chantage allemand

## LE PRINCIPE DE L'OUVERTURE DE CRÉDITS CONSIDÉRABLES SEMBLE ADMIS PAR LA SUISSE

BERNE, 9 août. — Les négociations germano-suisses se poursuivent.

Le principe de l'ouverture de crédits considérables à l'Allemagne a été admis par les représentants de la Suisse.

Le montant des crédits a été sans doute également fixé, mais on n'a pas jugé encore à propos de le faire connaitre. Il paraît toutefois probable qu'après avoir parlé de 40 millions par mois on se contentera de 25 millions environ.

Reste à régler la question de l'organisme bancaire qui sera chargé de l'opération.

Il avait été question de créer une banque spéciale d'exportation ; le projet est aujourd'hui abandonné et l'on se bornera à former une société par actions à laquelle participeront les principaux consommateurs de la Suisse, non seulement les grands industriels, mais les villes qui ont des usines à gaz, peut-être les chemins de fer fédéraux, en tout cas les particuliers qui ont une consommation importante de charbon.

Le *Bund*, du 9, croit savoir que les actions seront émises au prix de 500 francs. D'après ce journal, quiconque aurait besoin par exemple d'un demi-wagon de charbon devra souscrire une action. On n'a pas encore dit de quelle manière ces actions seront garanties, mais on assure que les garanties données seront de premier ordre ; elles recevront en tout cas un intérêt qui ne sera pas inférieur à 7,00 % l'an.

## Le gouvernement russe n'a pas accepté toutes les conditions de Kornilov

PETROGRAD, 9 août. — Les journaux annoncent que toutes les conditions télégraphiées par Kornilov pour accepter d'être généralisées ne sont pas admises intégralement ; mais on assure qu'une entente est établie entre le général et le gouvernement.

### Une « liste noire »

Le gouvernement russe vient de publier une « liste noire » des corrompus et personnalités des pays neutres avec lesquels toutes opérations sont interdites.

### Manifestation antiallemande à Genève

Le *Petit Parisien* reçoit la dépêche suivante :

GENÈVE, 9 août. — Les présidents des associations allemandes de Genève avaient convié leurs sociétaires à une représentation privée d'un film cinématographique représentant la bataille de la Somme vue du côté allemand.

Les cartes étaient strictement personnelles et aucune n'avait été vendue.

Pendant la représentation, des pavés furent lancés sur la toiture vitrée du cinéma et l'opérateur faillit être atteint par des éclats de verre.

A la sortie, de nombreux gendarmes et agents furent mobilisés pour protéger les spectateurs, à qui de l'eau et des cailloux furent lancés, au milieu de violents coups de sifflet et de cris de : « A bas les Boches ! »

## Le projet Wilson sur le ravitaillement

WASHINGTON, 9 août. — Le Sénat a voté, hier, par 66 voix contre 7, le projet sur le ravitaillement et le contrôle des vivres.

Le vote du bill est une véritable victoire personnelle pour le président Wilson.

## Ce que l'on dit à l'étranger

### LES FEMMES SOCIALES ALLEMANDES

La *Gazette populaire* de Leipzig : Le parti socialiste comptait avant la guerre (31 mars 1914) plus d'un million de membres, 911.151 hommes et 174.754 femmes. Au 31 mars 1916, il ne restait que 288.050 hommes (32 000) et 47.136 femmes (61 000).

Comment s'expliquer cette diminution du nombre des femmes ? Ce n'est pas une conséquence des difficultés matérielles qui pouvaient faire reculer devant la cotisation ; car dans l'agglomération berlinoise, où 32 000 femmes dépendent de la partie, les femmes de mobilisés étaient dispersées dans la cotisation. En réalité, une fois le mari absent, le lien fragile qui unissait la femme au mari était rompu. Le lamentable naufrage des grandes organisations montre que la méthode de propagande suivie anciennement ne suffisait pas à former les socialistes.

## ES COURS

— S. A. S. le prince de Monaco est attendu ce matin à Santander, où se trouve actuellement S. M. le roi d'Espagne. Le but de son voyage sera de se livrer à des études sur l'océanographie de la côte espagnole.

## ORPS DIPLOMATIQUE

— On annonce que le général marquis de Regnac, attaché militaire italien auprès du gouvernement de la République, quittera dans quelques jours son poste, pour aller rendre, sur sa demande, le commandement d'une brigade sur le front italien.

## INFORMATIONS

— Sont en ce moment à Biarritz : S. Exc. le marquis du Muni, ambassadeur d'Espagne en France, et la marquise du Muni ; M. Athos Romanos, ministre de Grèce ; Paris ; princesse Cantacuzène, duchesse de Duran, princesse de Caraman-Chinay, comte et vicomtesse de Dampierre, M. et Mme J. de Santamarina, M. et Mme Diaz Agave, comte et comtesse Jimenez de Monzon, comtesse de Duran, M. José Manuel Carvajal, M. Reginald Brooker, etc., etc.

— Mme Ganderax, qui depuis le début de la guerre se dévoue auprès des blessés, est revenue d'une ambulance du front avec une égérie infectieuse. La jeune et charmante infirmière est à présent hors de danger.

## CITATIONS

— Ont été cités à l'ordre de l'armée : Le capitaine Guy de Bagneux, du 1<sup>er</sup> chasseurs à cheval, détaché à une mission militaire.

— Officier ayant des sentiments élevés et une haute conception de ses devoirs militaires. Dégagé de toute obligation militaire, a contracté un engagement pour la durée d'une campagne. Après s'être brillamment conduit au début de la campagne, s'est acquitté de ses fonctions actuelles très consciencieusement et avec beaucoup de dévouement.

Le capitaine Tasset (Jean-Louis-Eugène), du 3<sup>er</sup> chasseurs :

— Officier de haute valeur morale. Dégagé de toute obligation militaire et venu volontairement au front, a donné depuis le début de la campagne le plus bel exemple de conscience militaire et de dévouement.

## BIENFAISANCE

— S. A. R. la duchesse d'Aoste, inspectrice générale de la Croix-Rouge italienne, a reçu de la part d'un comité italien de Buenos-Aires, présidé par la marquise Morra, la somme de 50.000 lire, recette d'un spectacle de bienfaisance.

## NAISSANCES

— Mme Thiriez, née Plichon, fille du commandant, député du Nord, a donné le jour à une fille : Jeanne.

## MARIAGES

— En l'église de l'Étoile, avenue de la Grande-Armée, a été célébré, hier, dans la plus stricte intimité, le mariage de Mme Catherine Schlumberger, fille de M. Emmanuel Schlumberger, décédé, et de Mme, née Monnier, avec le baron Gustave de Geer, fils du baron et de la baronne de Geer.

Les témoins de la mariée étaient : M. Louis Monnier, son oncle, et le comte de Maupéou,



LES MARIÉS SORTANT DE L'ÉGLISE

son cousin ; ceux du marié : M. Stoutz, conseiller de la légation suisse, et Mme de Geer, sa sœur.

La cérémonie était présidée par le pasteur Jean Monnier, cousin de la mariée.

## DEUILS

— En présence d'une assistance nombreuse ont été célébrées les obsèques de M. Daniel de Poliakoff.

Le char funèbre disparaissait sous les fleurs envoyées par l'« Hôpital Russe », la « Chambre de commerce russe de Paris », la délégation de la « Croix-Rouge russe », etc.

Le deuil était conduit par M. G. Saint-Paul, conseiller d'Etat, son beau-frère, et M. de Poliakoff, son cousin.

— Du Havre on annonce la mort, à Bruxelles, du baron Greindl, ancien ministre de Belgique à Berlin, élevé à la dignité de ministre d'Etat lorsqu'il prit sa retraite quelques années avant la guerre.

Nous apprenons la mort : De M. Enard Villard, président de chambre honoraire à la Cour d'appel, membre correspondant des Académies Stanislas (de Nancy) et de Reims, chevalier de la Légion d'honneur, qui a succombé à Nancy à quatre-vingt-deux ans ;

Prière d'adresser les avis de Naissances, Mariages, Décès, etc., à l'Office des Publications, 24, boulevard Poissonnière. Téléphone Central 52-11. Bureaux : 9 à 6 heures ; dimanches et fêtes, 11 à 12 heures ; 5 à 6 heures. Prix spécial consentis à nos abonnés.



UN fait : la dernière vendange a été excellente. La prochaine s'annonce bonne. Conséquence : le prix du vin monte.

Un autre fait : hier arrivent aux Halles 70.000 kilos de poisson. Conséquence : le prix du poisson monte.

Le vin n'est pas taxé. Son prix monte. On parle de taxe. Son prix monte. On parle de taxe. Pour Dieu, qu'on s'en garde ! Vous voyez à quoi sert la taxe. Nous l'avons d'ailleurs déjà vu, à propos du beurre. (En passant, disons que le prix du beurre monte aussi.)

Cependant, ne faut-il rien faire ? Faut-il continuer à supporter que les prix s'élèvent chaque jour, en dépit de l'abondance ? Faut-il nous résigner à payer, sans trêve, des sommes chaque jour plus fortes, parce que certaines personnes, que je ne connais point, déclinent de nous les extorquent ?

Vous avez lu hier les déclarations de M. Girardin, président du syndicat des débitants de vin. M. Girardin a dit expressément : « C'est la spéculation qui fait son œuvre. » Et une note d'allure officieuse nous informe que les ministres du Ravitaillement, du Commerce, de l'Agriculture et des Finances ont « recherché le moyen pratique de faire tomber certains contrats de *pure spéculation* qui faisaient complètement le marché des vins ».

Donc, il y a spéculation. Et, si on me le permettait, j'indiquerai un bon moyen « pratique » de la faire cesser.

Ce serait tout unement de mander les spéculateurs devant un commissaire de police.

M. Loucheur, aux applaudissements de la Chambre, a raconté l'autre jour comment il s'y était pris pour faire rendre cinquante mille kilos de charbon, je crois, à un Parisien qui les avait accumulés. Il l'a fait venir, et lui a gentiment conseillé de les donner à une bonne œuvre. Le Parisien a compris.

Les chauffeurs de taxi-autos s'étaient mis en tête d'imposer aux Parisiens la plus déplaisante tyrannie. Le préfet de police s'est entretenu avec leurs représentants. Voilà les chauffeurs redevenus serviables, et leur morue est tombée.

On ne sait pas assez comme il est ais de dénouer un conflit par une simple petite conversation.

Quatre ministres se réunissent pour s'occuper des contrats sur le vin. Donc ils connaissent ces contrats. Quand on connaît un contrat, on connaît généralement le contractant. C'est du contractant que je souhaiterais que les ministres s'occupassent.

Ils chargeront le premier commissaire venu de l'appeler et de lui parler sans colère : « Vous avez fait un contrat, monsieur ? Pourquoi, monsieur ? A tel prix ? Monsieur, ce prix me semble un peu élevé. »

Et ils écouteront les réponses avec attention.

J'incline à croire que ces réponses seraient humbles et modérées. Car je connais les Français comme vous les connaissez : les Français n'aiment pas ce qu'ils appellent familièrement les « embêtants ».

Dieu veuille que nos maîtres se décident à embêter, le plus tôt possible, quelques personnes autour de la Halle aux Vins et du pavillon de la marée.

Pour commencer, bien entendu.

Louis LATZARUS.

## Les heureux malades

Les Parisiens qui rentrent de vacances racontent qu'ils se sont retrouvés dans des stations balnéaires où les restrictions ne sont pas connues. Les menus des hôtels offrent des plats de viande chaque jour de la semaine et les particuliers en trouvent, à volonté, chez le boucher. Il ne faut pas en être surpris. On sait que le décret prévoit des dérogations pour les malades. Or, tout baigneur est censé faire une cure. Dans la ville d'eau qu'il a choisie, les médecins ne refusent certainement pas de lui délivrer un certificat ; mais le maire lui épargne cette

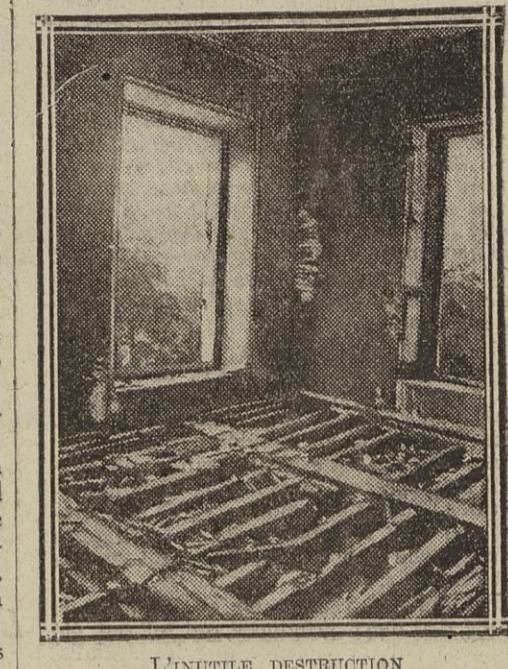
formalité, en fermant les yeux sur l'inapplication du règlement.

Dans ces villes privilégiées, on trouve aussi du pain frais et blanc. Oh ! les boulangers ne le mettent pas en vente dans leurs boutiques — c'est rigoureusement défendu — mais ils le font porter à domicile. N'est-ce pas logique ? Admettront-on qu'à Vichy, par exemple, où se traitent les affections de l'estomac et du foie, les boulangers fabriquent du pain à l'instar de celui de Paris ?

Ceux qui ne sont pas malades n'ont pas de chance, par le temps qui court.

## Ils ont passé là

Plus de fenêtres. Pas un morceau de vitre. Pas un gond de persiennes. Plus de plancher. Ils ont emporté le parquet. Naturellement, ils avaient commencé par enlever tous les meubles et les plus petits objets, qu'ils ont



L'INUTILE DESTRUCTION

envoyés à leurs dames. Quatre murs et les poutres, voilà ce qui reste d'une pièce du château de Carlepont, choisie au hasard par le photographe, car toutes les autres pièces ont été parcellairement vidées et pillées, avant de l'abandonner.

Les voleurs qui ont opéré la se sont montrés spécialement consciencieux, voire méticuleux. Ils méritent la croix de Fer. Certainement ils l'ont déjà.

## LE FRONT DE PARIS

Le pessimisme, de la part de Charlotte, voilà qui me paraît toujours un phénomène extrêmement troublant. Ce sentiment ne lui est pas naturel, vu son caractère plutôt téméraire que pusillanime et moins résigné qu'en trepant, combatif même. Puis, elle nourrit, en bonne Française, une foi inébranlable en la destinée de son pays. Enfin, le pessimisme est des plus mal portés : une femme aussi raffinée que ma cousine Charlotte ne s'Expose pas volontiers à une telle inconvenance.

C'est pourquoi je me sens si inquiet chaque fois que je la vois sourcilleuse, accablée, et qui pâtit, découragée. Or, c'est précisément ce qui vient d'arriver.

— Eh ! ma chère cousine, vous semblez désolée. Si je ne suis indiscret, d'où sortez-vous donc ?

— Hélas ! du Métro !...

— Et c'est cela qui vous plonge en un tel état ?

— Il y a de quoi !

— On vous aura écrasé les pieds, on vous aura bousculée ? Quelque malotru vous aura repoussé avec la dernière violence sur le quai ou dans le wagon ? Vous a-t-il, selon les meurs nouvelles, injuriée, traitée d'embûche, battu, peut-être ?

— Si ce n'était que ça !... Je commence à avoir l'habitude, depuis deux ou trois ans.

— Vous avez peut-être subi la grossièreté d'un de ces jeunes lycéens distraits, à qui ne résistent ni les souliers du meilleur cuir, ni les robes ou manteaux de la plus solide étoffe ?... Ou bien vous seriez-vous trouvée par hasard sur le chemin d'un de ces effrayants vieillards,

mâles ou femelles, qui, les yeux hagards, la bouche ouverte, animés d'un tremblement d'impatience, se rient dans le wagon dès que celui-ci est arrêté, pour déranger tout le monde, tourner en tous les sens, jouer des coudes et s'installer comme si le trajet devait durer cinq heures ?... Pauvre Charlotte !...

Mais ma cousine secouait la tête. Sa tristesse avait une autre cause.

— Non, me dit-elle enfin, rien de tout cela... Encore une fois, je m'y fais peu à peu, depuis la guerre... Mais ce qui me consterne, c'est de constater que, décidément, et probablement aussi sous prétexte de guerre, la majorité, l'immense majorité des Français, et des Françaises aussi d'ailleurs, devient graduellement d'une saleté déplorable. Observez, dans le Métro, la quantité incroyable des cheveux poussiéreux ou gras, des barbes mal tenues, des oreilles douteuses, des ongles noirs, oh ! des ongles noirs surtout, ou du moins mauves ! Chaque jour, cela empire. Qui ? C'est vraiment la gêne qui le veut ? Il faut que le civil et le permissionnaire se montrent dégoutants pour qu'on batte les Boches sur le front ?... Avez-vous que rien n'est plus absurde ni plus désespérant ?

J'avouai. Et le pire, c'est que, depuis ce temps, je regarde toutes les mains dans le Métro, les mains aux ongles noirs, aux ongles mauves : une han italiane... Et puis, après cela, chaque nuit, j'ai des cauchemars. — MARCEL BOULANGER.

## Précaution

Dans les hôtels, il vient des locataires qui, au bout d'une semaine ou deux, s'aperçoivent qu'ils n'ont plus d'argent et, peu soucieux de déménager, invoquent le moratorium, comme tous les locataires du monde.

Or, les hôteliers ne sont pas contents de tout, ce qui se concoit, et voici ce que le syndicat des hôteliers de Paris vient de décliner :

Lorsqu'un nouveau client se présentera à la porte d'un hôtel, l'hôtelier l'accueillera désormais en lui tendant une feuille de papier.

Cette feuille de papier ne sera pas encore « l'addition », mais sera un préjudice de l'addition ou, si vous préférez, la garantie de l'addition. Elle confirera, en effet, l'engagement suivant, que le locataire devra signer :

— J'accepte librement et je promets d'exécuter rigoureusement la condition mise par M. (sic) (ici le nom de l'hôtelier) à la location qu'il me consent aujourd'hui de renoncer à mes prévaloirs des décrets moratoires présents ou à venir, sur les loyers et les conditions, et je déclare que j'entends être soumis aux lois et usages du temps de paix.

Paris, le ... 1917. »

Peut-être cet engagement est-il dangereux... pour les hôteliers. Car, enfin, le monsieur qui « entend être soumis aux lois et usages du temps de paix » refusera net de l'addition ou, si vous préférez, la garantie de l'addition. Elle confirera, en effet, l'engagement suivant, que le locataire devra signer :

— Alors, que dira l'hôtelier ?

Il est bien difficile de décrire la paix pendant la guerre.

## LE PONT DES ARTS

— Rux. — Mme Marie Jonesco, femme de l'homme d'Etat roumain, publie sous ce titre brevet d'artiste qui est un hommage délicat et sincère à la France qui lui ouvre les bras à un âge où l'auteur n'était encore qu'un enfant. Cette plaque est éditée au bénéfice des prisonniers roumains.

On annonce la prochaine apparition de *Luteia*, revue mensuelle, littéraire, artistique et théâtrale.

Un Agenda de l'aviateur. Pourquoi pas, en effet ? On a écrit des manuels pour tous les métiers. On ne compte plus le nombre des bouquins composés pour les chauffeurs. Et nous sommes étonnés d'apprendre que cet agenda est le premier ouvrage spécial consacré au corps de l'aviation.

Malgré le préjudice, qui peut être une chronique soit chose perissable, rien ne se laisse plus aisément refuser que les bonnes échiquilles, à celles de Jean Lorrain, négrière ; au fond d'une oreille trop attentive. Je me croyais à Charenton, la folie me gagnait ; étant nerveux, j'eus peur, et je me leva sur la dernière note.

Tout les trois nous nous installâmes, et le quarton commença.

— Qu'est-ce ? demandai-je à mon snob.

— Une Bourrée triangulaire ; ensuite, ce sera la Valse géométrique d'Estelle.

J'écouterai. Nul rythme, pas la moindre phrase, des notes quelconques qui courraient les unes après les autres pour se quitter brusquement, un amas de dissonances à déterminer une otite aiguë au fond d'une oreille trop attentive. Je me croyais à Charenton, la folie me gagnait ; étant nerveux, j'eus peur, et je me leva sur la dernière note.

Victor me blagua devant les autres.

— La prochaine fois, ils te joueront du Verdi !

Après tout, criaï-je à mon snob et à ses imbéciles, si j'aimais Verdi, Rossini, Bellini, Donizetti, Puccini et tous les musiciens en i, serais-je pour cela un crétin ?

Les musiciens n'osèrent dire oui, mais leurs yeux me répondirent.

## LA SEMAINE



Cape de satin bleu marine doublée de cachemire de l'Inde à fond blanc. Grand col-pèlerine de même cachemire. Robe de crêpe gris brodé d'acier.

LA CAPE SEMBLE DEVOIR OB-  
TENIR CETTE SAISON UN NOU-  
VEAU SUCCÈS. ON LA FAIT A  
VOLONTÉ EN SOIE DOUBLÉE DE  
LAINAGE OU EN TISSU DE LAINE  
AVEC DOUBLURE DE SATIN

LA MODE est un éternel  
recommencement et il  
semble qu'on pourrait,  
en conservant quelques  
vêtements types, de temps à autre  
les reprendre et même leur  
découvrir tout le charme de  
la nouveauté. La cape est au  
nombre de ces formes que  
nous abandonnons et retrouvons  
d'année en année à peine  
transformées ; il est vrai que  
c'est vraiment le manteau idéal  
à porter sur une robe légère  
habillée, ou sur une robe du  
soir. Aucun vêtement n'a l'élégance  
simple et la jolie ligne  
d'une cape de satin noir unie, à  
laquelle on peut donner une  
apparence plus ou moins somptueuse  
en variant la doublure. Dans plusieurs grandes maisons,  
il y a actuellement de fort  
jolies capes : une, par exemple,  
est en panne noir doublée de  
broché d'or et semble destinée  
à une élégante de pays neutre.  
Ici il nous faut des tissus mieux  
dans la note actuelle, et la grande  
cape espagnole en satin noir  
doublée de cachemire de l'Inde  
est très chic et très facile à porter.  
Plus commode encore à  
mettre dans le jour est le grand  
manteau des prélats romains ;  
exécuté en serge marine doublée  
de satin noir, c'est le vêtement  
avec lequel on peut aller partout  
et qui, tout en dissimulant la  
robe, garde une jolie ligne  
souple. Pour le soir, bien que  
les robes ne soient pas de vraies  
robes du soir, la cape de satin  
noir doublée de chevrotte-fou-  
lard rouille ou vert chou est une  
élégance permise, à laquelle



Petit beret de feutre velours bleu « roy »  
bordé de velours du même ton. Calotte  
coupée des mêmes biais de velours.



Béret de duvetyne marine doublé de  
tricot havane. Lien de tricot havane  
noué derrière par un nœud.

## ÉLÉGANTE

LES JOURNÉES D'AUTOMNE RA-  
MÉNERONT LA VOGUE DU  
PETIT CHAPEAU, MAIS LES  
ROBES CLAIRES ACTUELLES SE  
COMPLÉTENT HEUREUSEMENT  
D'UNE GRANDE CAPELINE

personne ne trouvera rien à dire. Pour voyager ou si l'on prolonge le séjour à la campagne, la grande cape de bure "cordoue" ou "flotte" doublée de gros jersey à carreaux, avec larges bretelles formant gilet, sera fort pratique à porter sur la robe de serge ou le tailleur.

Les chapeaux d'hiver ont déjà fait leur apparition, car la saison, chez les modistes, se fait beaucoup plus tôt que dans la couture et, les nouveautés sorties, nombre de grandes maisons ont fermé cette année leurs portes en août. Le grand chapeau qui, cet été, nous était revenu avec sa passe souple et seyante est de nouveau délaissé ; les petits chapeaux en velours, en drap, en duvetyne, en tissu fourrure, en mélusine, et à peine garnis, vont être de nouveau les préférés. Les cols de fourrure montants s'accommodent assez mal d'un grand chapeau, et les transports en commun que tout le monde est souvent forcée d'adopter s'en accommode plus mal encore. Les toques, les petites formes relevées devant ou sur le côté, les canotiers souples en tissu sans aucune armature de laiton vont être les préférés. Comme garniture, du ruban, de la fourrure, quelques fantaisies de plumes d'autruche, de coq, ou d'aigrette, des motifs brodés à même le chapeau ; comme teinte, du bleu marine, du noir et du marron rehaussés d'un ton groseille atténué ou blond doré gardant une note sobre, très "guerre". JEANNE FARMANT.



Cape de serge fine marine doublée de satin noir. Robe de voile orchidée garnie de rubans vieux bleu qu'on aperçoit en transparence et qui viennent se nouer devant.

nonçaient-ils déjà à leur nouvel avatar musical ?

Enfin, quinze jours après cet incident, Victor s'amenda ; il fit même les premiers pas.

— Je viens te faire mes adieux, m'annonça-t-il : nous partons en voyage avec Yvonne.

— Où ça ?

— En Italie, voir de la peinture, de la vraie.

— Il n'est jamais trop tard, dis-je abusivement.

— Oui, j'ai réalisé un bénéfice de 6.000 francs sur mes navets, tu sais, la dame au nez de bois, le camembert, le brouillard à couper au couteau, etc...

— Alors, quoi ? C'était du chiqué ?

— Oui, bien sûr. J'ai spéculé sur la bêtise des snobs pour nous offrir, à Yvonne et à moi, un pèlerinage à Venise, à Florence, à Rome ; nous allons voir enfin des Titien, des Botticelli, des Véronèse, des Fra Angelico, des Luini ; nous avons grand besoin de nous refaire les yeux. Voilà trois ans que j'y travaille.

— Epatant ! Mais pourquoi es-tu entré aussi dans les spécialités musicales ?

— Pour être d'accord, sur toute la ligne, avec cette clientèle compliquée. Grâce à quoi, j'ai pu établir un catalogue qui a eu un succès fou, et tous les snobs de toutes les branches extrémistes et futuristes se sont rués à ma vente. Quelles enchères !

— Tu es un homme admirable, m'écriai-je, tu es génial. Dis donc, quand tu seras en Italie, va donc entendre le *Falsaff* de Verdi, chanté par Titta Ruffo. Il opère en ce moment à Milan.

— Ah ! non, pas ça, mon vieux : j'ai horreur de la musique. Yvonne et moi, nous n'aimons que le répertoire de Drama et de Mistinguett !

Maurice VAUCAIRE.

COMMENT RENDRE JEUNE ET FRAICHE UNE PEAU RIDÉE ET LAIDE

Par un spécialiste

En tant que spécialiste de tout ce qui concerne la beauté et les soins qu'elle réclame pour sa conservation, je suis très heureusement impressionné par le succès croissant qu'obtient le nouveau procédé d'absorption qui est des plus simples. Des centaines de femmes s'en servent dans l'intimité de leur "home" et je crois vraiment qu'elles ont une base des plus sérieuses à leur théorie, et que la peau jaunie, pâissée et abîmée, doive être supprimée. Une fois qu'elle a été abîmée par l'exposition au soleil ou au vent, ou par l'abus de cosmétiques, de mauvais savons, etc., il n'y a qu'un seul moyen, c'est de la faire absorber, car elle cache une jolie peau fine et satinée, qu'elle recouvre et qui, elle, ne demande qu'à laisser paraître sa fraîcheur. Pour arriver à détruire cette vaine peau, on se sert tout simplement d'un peu de cire aéspine pure ; une quantité minimale suffit, et on peut se la procurer dans n'importe quelle bonne pharmacie. On l'applique durant quelques soirs, comme on ferait d'un cold-cream, et elle吸sorbe la couche dermique apparente qui est ridée et jaune. La cire aéspine pure est une substance parfaitement saine et qui donne d'étonnantes résultats. Ce moyen ingénier est vraiment à noter.

## LES OBUS EMPOISONNEURS D'ARMENTIÈRES

C'EST UNE INNOVATION TRAGIQUE  
QUE LES ALLEMANDS VIENNENT  
DE METTRE EN ŒUVRE

Les Allemands viennent de mettre en œuvre de nouveaux gaz toxiques qui allongent la série de leurs crimes. Les obs donc ils font actuellement usage en arrière du front des Flandres contiennent une composition qui donne lenteur naissance à un gaz inodore et incolore, lequel, passant à travers les vêtements par suite de sa densité, provoque des brûlures du second degré. D'autres projectiles, d'un plus petit volume, laissent échapper, en se brisant, un gaz dont les effets toxiques se manifestent lentement.

La ville d'Armentières a surtout souffert de l'emploi abondant de ces obus, et les victimes ont été si nombreuses que la population a dû être évacuée.

Voici à ce sujet les renseignements donnés par la *Dépêche de Lille*.

« Armentières est la première ville, dans les annales de l'histoire, qui aura été littéralement empoisonnée.

» Tandis que les projectiles de gros calibre frappaient les immeubles, traversaient plusieurs étages comme chez M. Lescornez, et forçaient les habitants à chercher un abri dans leurs caves, une multitude de petits obus, dont la force n'aurait pas été suffisante pour casser un pavé, venaient s'abattre dans les rues, les cours et les jardins.

» On compte jusqu'à présent... morts ; environ... trépas ont eu lieu à Hazebrouck, à peu près auant à Aire-sur-la-Lys, mais les malades les plus nombreux ont été évacués à Saint-Pol, où des décès sont également survenus.

» L'abbé Camelot, doyen de Saint-Vaast, a été intoxiqué peu à peu en remplissant son devoir sacerdotal. La ville, depuis novembre 1916, était réduite à une seule paroisse ; il en assumait la direction et « voulait y rester tant que resterait une âme ». Il a tenu parole ; il est mort à son poste, atteint par les gaz et par un obus. M. Camelot avait encore dit la messe lundi matin. Son nom allonge le martyrologue du clergé d'Armentières qui compte maintenant cinq victimes. Deux prêtres sont morts sur la route d'Houplines, un autre à Saint-Roch, le quatrième à Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, le dernier est le doyen de Saint-Vaast.

» Nos amis britanniques cherchent en ce moment à analyser les produits toxiques employés, croit-on, pour la première fois à Armentières par les Allemands. Ces émanations ont une certaine analogie avec les gaz lacrymogènes qui ont été rendu momentanément aveugles, il y a une quinzaine de jours, un grand nombre de nos alliés, mais les effets du nouveau poison sont infiniment plus graves.

» Les obsèques des victimes civiles de la révolution d'Armentières intoxiquées par les gaz asphyxiants et décédées à Saint-Pol-sur-Ternoise ont eu lieu dans cette commune et ont été très émouvantes.

» Les effets de ce produit ne sont pas immédiats : l'intoxication est assez lente. Des Armentierois qui avaient respiré ces émanations en circulant dans la matinée ont pu rentrer chez eux sans se sentir incommodés, prendre même leur repas ; mais, cinq ou six heures après, ils étaient obligés de s'aliter et leur état empirait alors rapidement. Les malheureux étaient d'abord pris par les bronches, l'extérieur des yeux se gonflait, ils perdaient peu à peu l'usage de la vue ; toutes les muqueuses étaient atteintes ; ils ressentaient comme un feu intérieur et des brûlures sur tout le corps. Une toux sans arrêt, accompagnée de fièvre, survinait alors ; le teint prenait un aspect terne et le dénouement ne tardait pas à se produire.

» Beaucoup de victimes de l'empoisonnement d'Armentières ont pu être soignées à

l'hôpital d'Armentières, le Théâtre Antoine fera succéder M. Bourdin, professeur, comédie nouvelle en 3 actes de MM. Yves Mirande et G. Montignac. La répétition générale est annoncée pour le 13 courant.

» L'Ambigu reprendra mardi *Le Maître de Forges*. L'œuvre de Georges Ohnet aura MM. Jean Coquelin, Damoris, Bourdel, Mmes Jeanne Lyon et Rosa Bruck comme principaux interprètes.

» Aux Variétés, *Kit* succédera à *Moune* pendant quelque temps. Le 5 septembre aura

Changements de programme. — Aux Bleus de l'Amour, le Théâtre Antoine fera succéder M. Bourdin, professeur, comédie nouvelle en 3 actes de MM. Yves Mirande et G. Montignac. La répétition générale est annoncée pour le 13 courant.

» Beaucoup de victimes de l'empoisonnement d'Armentières ont pu être soignées à

l'hôpital d'Armentières, le Théâtre Antoine fera succéder M. Bourdin, professeur, comédie nouvelle en 3 actes de MM. Yves Mirande et G. Montignac. La répétition générale est annoncée pour le 13 courant.

» Beaucoup de victimes de l'empoisonnement d'Armentières ont pu être soignées à

l'hôpital d'Armentières, le Théâtre Antoine fera succéder M. Bourdin, professeur, comédie nouvelle en 3 actes de MM. Yves Mirande et G. Montignac. La répétition générale est annoncée pour le 13 courant.

» Beaucoup de victimes de l'empoisonnement d'Armentières ont pu être soignées à

l'hôpital d'Armentières, le Théâtre Antoine fera succéder M. Bourdin, professeur, comédie nouvelle en 3 actes de MM. Yves Mirande et G. Montignac. La répétition générale est annoncée pour le 13 courant.

» Beaucoup de victimes de l'empoisonnement d'Armentières ont pu être soignées à

l'hôpital d'Armentières, le Théâtre Antoine fera succéder M. Bourdin, professeur, comédie nouvelle en 3 actes de MM. Yves Mirande et G. Montignac. La répétition générale est annoncée pour le 13 courant.

» Beaucoup de victimes de l'empoisonnement d'Armentières ont pu être soignées à

l'hôpital d'Armentières, le Théâtre Antoine fera succéder M. Bourdin, professeur, comédie nouvelle en 3 actes de MM. Yves Mirande et G. Montignac. La répétition générale est annoncée pour le 13 courant.

» Beaucoup de victimes de l'empoisonnement d'Armentières ont pu être soignées à

l'hôpital d'Armentières, le Théâtre Antoine fera succéder M. Bourdin, professeur, comédie nouvelle en 3 actes de MM. Yves Mirande et G. Montignac. La répétition générale est annoncée pour le 13 courant.

» Beaucoup de victimes de l'empoisonnement d'Armentières ont pu être soignées à

l'hôpital d'Armentières, le Théâtre Antoine fera succéder M. Bourdin, professeur, comédie nouvelle en 3 actes de MM. Yves Mirande et G. Montignac. La répétition générale est annoncée pour le 13 courant.

» Beaucoup de victimes de l'empoisonnement d'Armentières ont pu être soignées à

l'hôpital d'Armentières, le Théâtre Antoine fera succéder M. Bourdin, professeur, comédie nouvelle en 3 actes de MM. Yves Mirande et G. Montignac. La répétition générale est annoncée pour le 13 courant.

» Beaucoup de victimes de l'empoisonnement d'Armentières ont pu être soignées à

l'hôpital d'Armentières, le Théâtre Antoine fera succéder M. Bourdin, professeur, comédie nouvelle en 3 actes de MM. Yves Mirande et G. Montignac. La répétition générale est annoncée pour le 13 courant.

» Beaucoup de victimes de l'empoisonnement d'Armentières ont pu être soignées à

l'hôpital d'Armentières, le Théâtre Antoine fera succéder M. Bourdin, professeur, comédie nouvelle en 3 actes de MM. Yves Mirande et G. Montignac. La répétition générale est annoncée pour le 13 courant.

» Beaucoup de victimes de l'empoisonnement d'Armentières ont pu être soignées à

l'hôpital d'Armentières, le Théâtre Antoine fera succéder M. Bourdin, professeur, comédie nouvelle en 3 actes de MM. Yves Mirande et G. Montignac. La répétition générale est annoncée pour le 13 courant.

» Beaucoup de victimes de l'empoisonnement d'Armentières ont pu être soignées à

l'hôpital d'Armentières, le Théâtre Antoine fera succéder M. Bourdin, professeur, comédie nouvelle en 3 actes de MM. Yves Mirande et G. Montignac. La répétition générale est annoncée pour le 13 courant.

» Beaucoup de victimes de l'empoisonnement d'Armentières ont pu être soignées à

l'hôpital d'Armentières, le Théâtre Antoine fera succéder M. Bourdin, professeur, comédie nouvelle en 3 actes de MM. Yves Mirande et G. Montignac. La répétition générale est annoncée pour le 13 courant.

» Beaucoup de victimes de l'empoisonnement d'Armentières ont pu être soignées à

l'hôpital d'Armentières, le Théâtre Antoine fera succéder M. Bourdin, professeur, comédie nouvelle en 3 actes de MM. Yves Mirande et G. Montignac. La répétition générale est annoncée pour le 13 courant.

» Beaucoup de victimes de l'empoisonnement d'Armentières ont pu être soignées à

l'hôpital d'Armentières, le Théâtre Antoine fera succéder M. Bourdin, professeur, comédie nouvelle en 3 actes de MM. Yves Mirande et G. Montignac. La répétition générale est annoncée pour le 13 courant.

» Beaucoup de victimes de l'empoisonnement d'Armentières ont pu être soignées à

l'hôpital d'Armentières, le Théâtre Antoine fera succéder M. Bourdin, professeur, comédie nouvelle en 3

## LA PUBLICITÉ

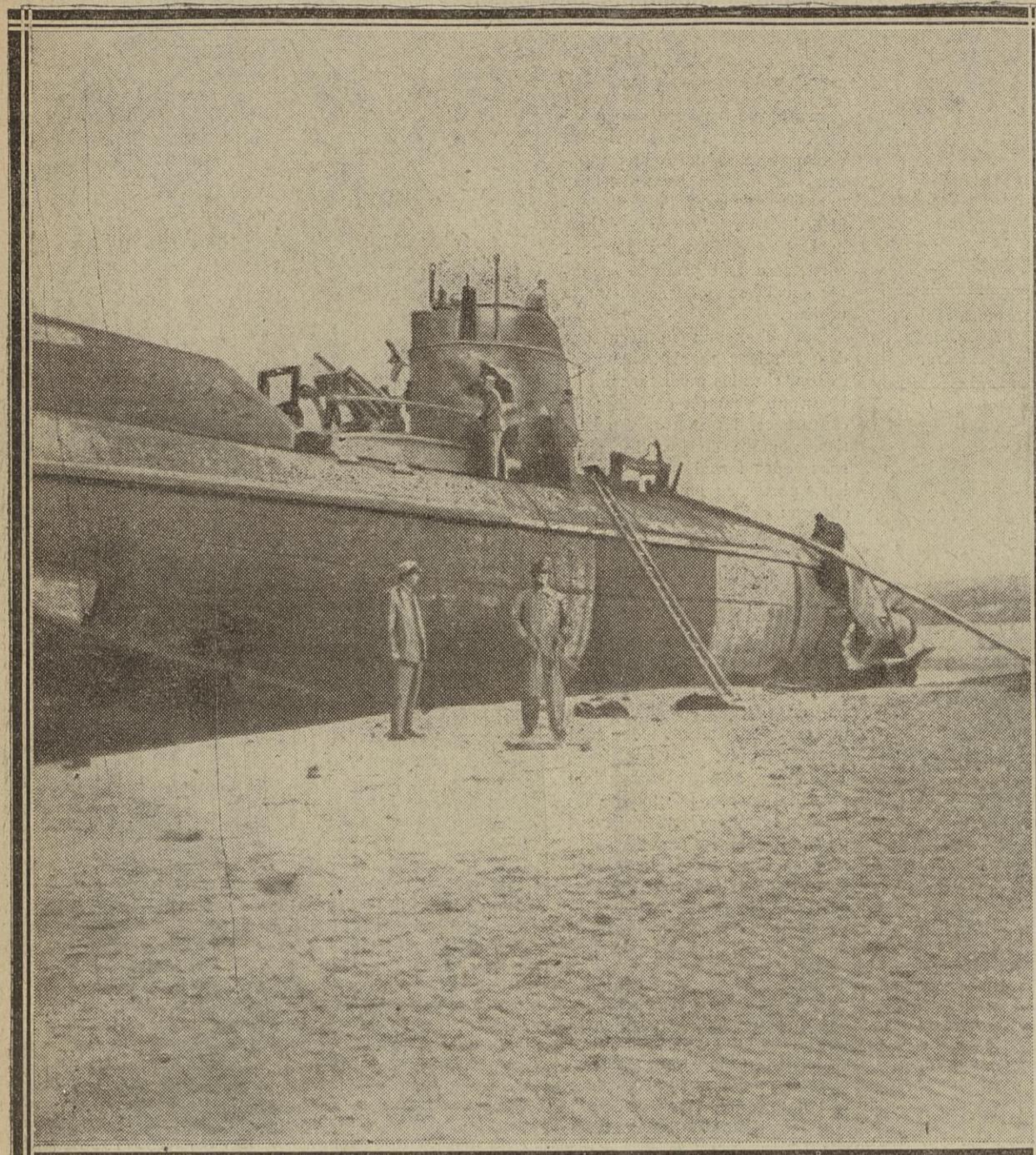
ne crée pas le succès là où il n'y a pas d'éléments de succès. Elle ne fait qu'accélérer et augmenter le succès des produits qui en sont dignes.

## EXCELSIOR

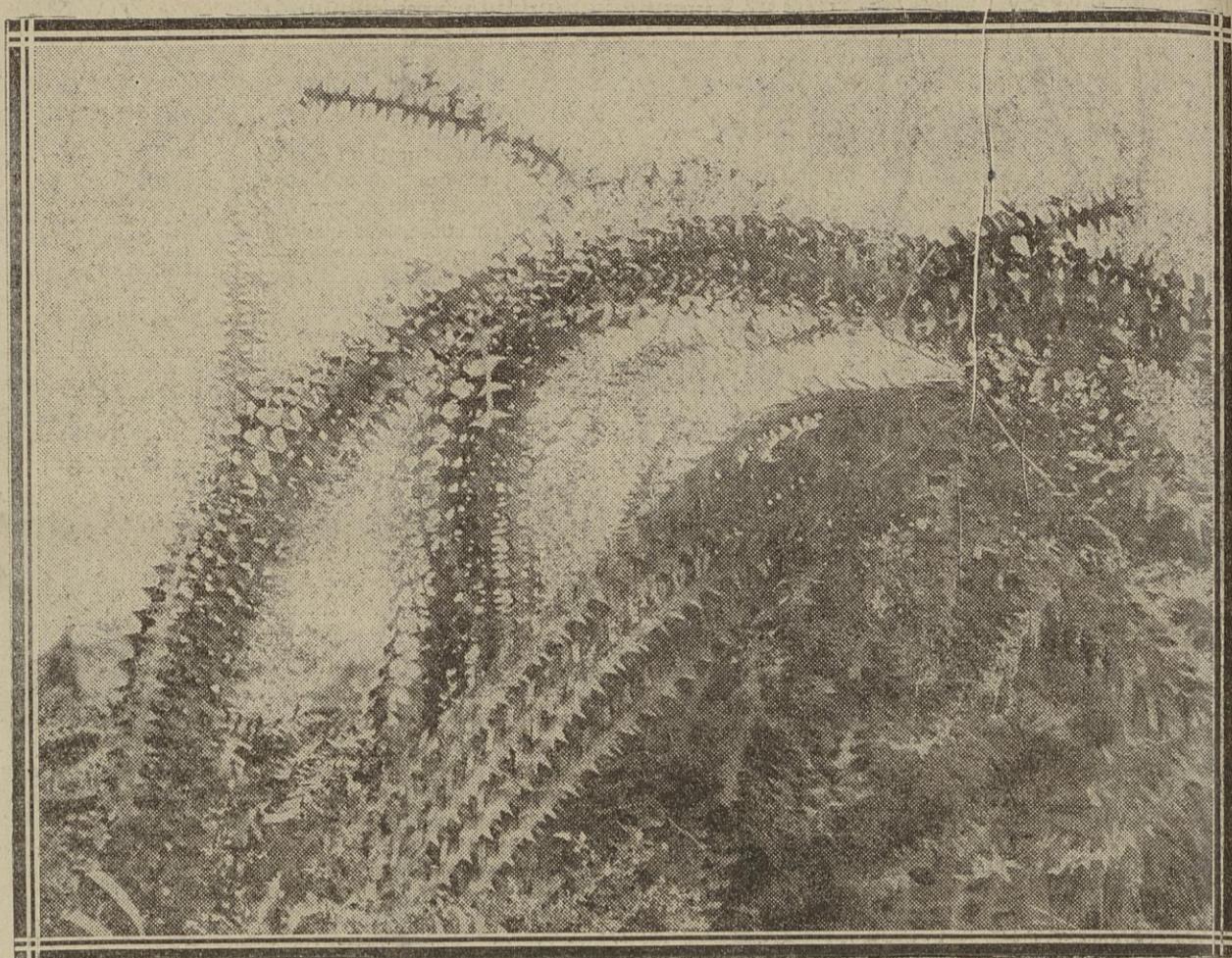
## ANNONCEURS !...

Vous êtes-vous aperçus de l'impulsion nouvelle donnée à ce journal? — Profitez-en...

Le sous-marin échoué avait été

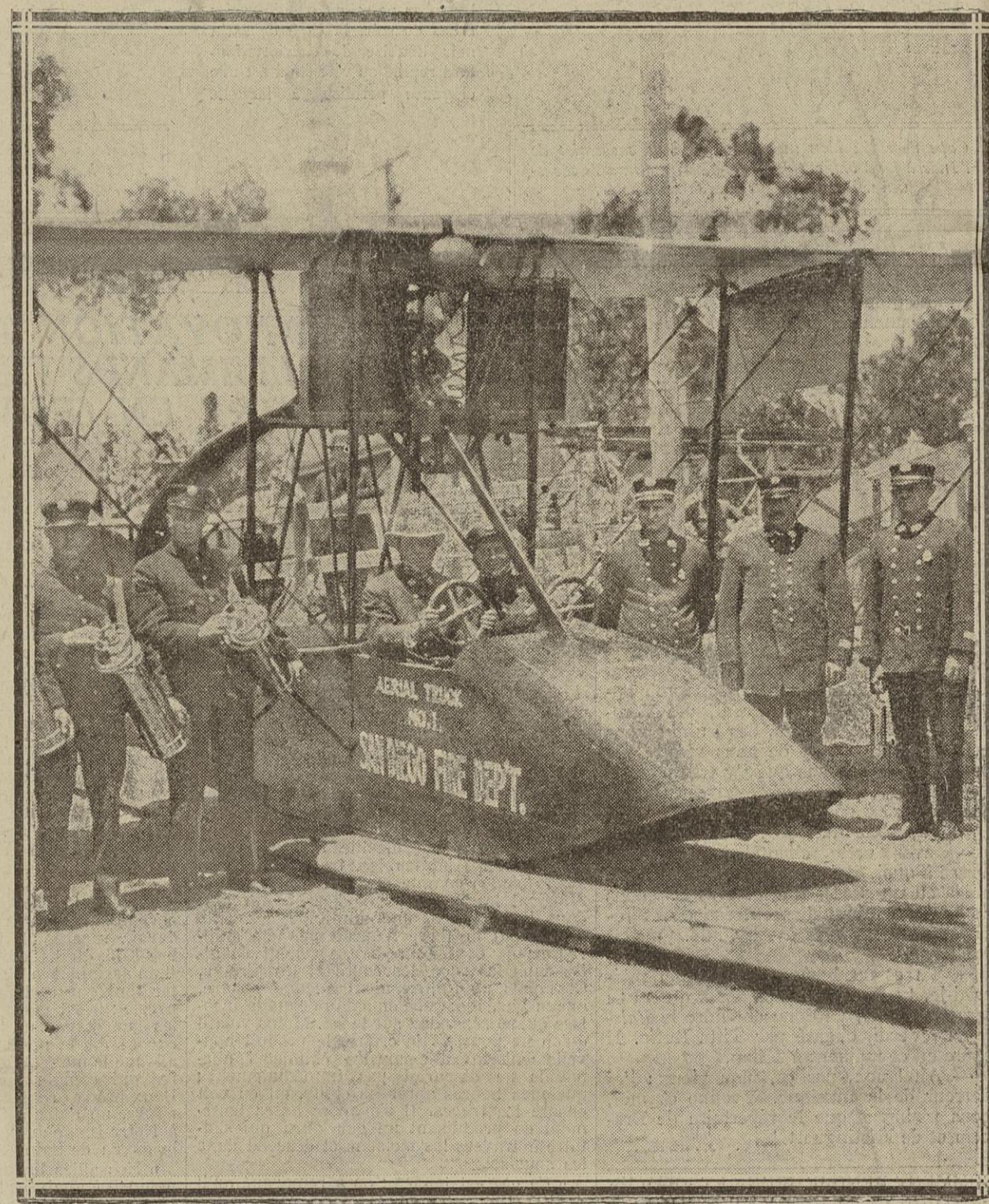


La plus terrible des broussailles de fer



CES RONCES DE FER ONT ÉTÉ INAUGURÉES PAR L'ENNEMI A ARRAS  
Les fils de fer barbelés, ces terribles ronces artificielles, les seules qui puissent pousser sur la terre dévastée, se multiplient en variétés comme de vrais végétaux. Les Allemands ont, les premiers, mis en usage les larges bandes de fer dentelé que l'on voit ici.

Les premiers pompiers en aéroplane



## LES DOUANIERS A BORD DE L'ÉPAVE

Le sous-marin allemand du pas de Calais ne s'était pas jeté par hasard au rivage. L'examen de sa coque, abîmée d'autre part par l'incendie, a permis de constater

## C'EST EN CALIFORNIE QUE CET ESSAI A ÉTÉ TENTÉ AVEC SUCCÈS

Les pompiers aériens... Voilà bien le dernier mot du modernisme. La ville de San-Diego vient d'essayer deux avions pourvus d'un moteur de 100 chevaux qui rendent les plus grands services pour transporter rapidement les pompiers et leurs appareils aux environs.

STOCK CONSIDÉRABLE DE BUREAUX ET MOBILIERS DE TOUS STYLES

VENTE, ACHAT, LOCATION, GARDE-MEUBLES.  
JANIAUD JEUNE, 61, r. Rochechouart, PARIS

## GLYCOMIEL

Rose et Violette  
Gelée à base de Glycérine et de Miel anglais.  
Souverain contre les rongeurs de la Peau.  
Tubes 0.90 et 1.50 francs. F. Vibert, Paris.

FORCES INCONNUES

AVEC la RAYONNANTE, expédiée à l'essai, vous pouvez soumettre une personne à votre volonté, même à distance. Dem à M. STEPHAN, 92, Bd St-Marcel, Paris son livre N° 37. GRATIS.

## Mesdames !

Si vous souffrez de l'estomac, d'affections abdominales ou d'obésité, portez les Corsets et les Maillots de A. CLAVERIE, 234, Faubourg Saint-Martin, Paris. (A l'angle de la rue Lafayette - Métro : Louis-Blanc)

## Médication Alcaline Pratique

COMPRIMÉS  
VICHY-ÉTAT

2 ou 3 dans un verre d'eau potable donnent instantanément une excellente EAU ALCALINE, DIGESTIVE ET GAZEUSE  
2 fr. le Flacon de 100. — Toutes Pharmacies.

## SUCRE

livré avec la CHAMPAIGNETTE anglaise. La plus belle gâteau sucre au cidre, 4 fr. 60 pour 20 litres, 24 fr. pour 120 litres, sucre compris (sans sucre : 1 fr. 70 pour 35 litres, francs poste contre remb' ou mandat, bon, timbres, adressés à P. Champagnette, à St-Médard-en-Jalles (Gironde).

Crème EPILATOIRE Rosée

1. L'ÉPILIA — du Dr SHERLOCK  
SÉPÉIALE POUR ÉPÉDÉMES DÉLICATS  
Une seule application détruit en quelques minutes  
POILS et DUVETS du visage ou du corps. Rend la peau blanche et veloutée.  
Flacon : 5/50 (mandat ou timbres). Envoi direct,  
S. POITEVIN, 5, Pl. du Théâtre-Français, Paris

MARIAGES HONORABLES, riches, t'es situations. Ecr. Mme C. Simon, Union des Familles, 259, avenue Daumesnil, Paris.

## "EXCELSIOR" RETRIBUE

les photographies intéressantes  
qui lui sont envoyées par ses  
correspondants et lecteurs sur  
La vie sociale — La vie artistique — Les procès  
importants — Les accidents graves — Les événements  
locaux — La vie économique — Les  
sports — Tous faits pittoresques

Le gérant : VICTOR LAUVERGNAT.  
Imprimerie, 19, rue Cadet, Paris. — Volumard.

SAUVEZ VOS CHEVEUX Par le PÉTROLE HAHN

En Vente dans le Monde Entier. F. VIBERT, Fabricant, LYON